

1
Allons-nous vers un manque
de places d'apprentissage...?

2
Editorial

Paysages du Maderanertal

3
Forestier-bûcheron:
avec passion

4
Formation des apprentis

5
Actualités en bref

7
Informations CODOC

PLEINS FEUX

ALLONS-NOUS VERS UN MANQUE DE PLACES D'APPRENTISSAGE POUR FORESTIERS-BÛCHERONS?

L'intérêt porté à l'apprentissage de forestier-bûcheron ne faiblit pas. Dans plusieurs régions, la demande de places d'apprentissage ne peut pratiquement plus être satisfaite. On a l'impression que l'attrait des métiers de la forêt ne souffre en rien de la situation difficile de l'économie forestière. Mais la diminution du nombre d'entreprises forestières et des places d'apprentissage est bien réelle. Comment la branche doit-elle réagir à cette évolution et aux autres changements dans la formation professionnelle initiale?

Il est certain que la situation économique donne du fil à retordre aux entreprises forestières. Depuis le passage de Lothar, la branche n'a pas réussi à reprendre le dessus, d'autant plus que l'économie mondiale est elle aussi en difficulté. Il n'est donc pas étonnant que les restructurations soient à l'ordre du jour en bien des endroits. Les suppressions

SUITE PAGE 2



COUP d'
pouce

Bulletin pour la formation forestière



EDITORIAL

L'information influence le choix professionnel

Ces derniers temps, je suis de plus en plus souvent confronté à l'opinion selon laquelle la formation ne répondrait pas aux besoins de la branche. Lorsqu'on demande aux apprentis forestiers-bûcherons quelles sont les raisons de leur choix professionnel, on constate qu'à côté de la formation, de nombreux autres facteurs concourent au choix de la profession.

L'information joue un rôle déterminant dans le choix professionnel. CODOC assure cette fonction pour la branche forestière. C'est ainsi que coup d pouce, dont vous tenez un exemplaire entre les mains, vous informe sur les dernières actualités et les tendances en matière de formation forestière. Ce rôle est également joué par le site Internet www.codoc.ch. Il existe par ailleurs un dossier d'information distribué par CODOC et présentant les métiers forestiers de façon très réussie. Ces documents sont complétés par de nombreux autres supports et brochures sur le thème de la formation.

CODOC tient régulièrement ses lecteurs au courant des nouveautés. Une nouvelle filière est en voie de création au niveau d'une Haute école spécialisée: la filière Forresterie. Pour remplir les conditions d'admission, les futurs ingénieurs auront suivi une formation initiale constituée en principe de l'apprentissage et de la maturité professionnelle.

Cette année est à nouveau une année de Foire forestière. Tout le monde veut en profiter pour informer. Une exposition spéciale vous permettra de comprendre comment les institutions et associations participantes pensent relever les défis futurs.

L'information ne doit cependant pas rester à sens unique. Nous devons profiter des occasions telles que celle de la Foire forestière pour chercher le dialogue. Cela permet d'éviter des malentendus et aussi de réfléchir à la façon de présenter et de diffuser une information encore plus précise et axée sur la pratique.

Il est donc indispensable que vous veniez à la Foire forestière et notamment à l'exposition spéciale dans la halle 1!

Otto Raemy, responsable du CODOC



*Paysages du Maderanertal/Uri.
(Pages 1, 2/3, 4, 6)
Fotos R. Dürig*

ALLONS-NOUS VERS UN MANQUE DE PLACES...

d'emplois et les fermetures d'entreprises ne font plus figures d'exception. Ces difficultés économiques auront aussi des répercussions dans le domaine de la formation. Le nombre de places d'apprentissage reculera au rythme des disparitions d'entreprises forestières. Dans certaines régions de Suisse, des carences se manifestent aujourd'hui déjà. Il faut donc se demander ce qu'il est possible d'entreprendre pour lutter contre cette évolution.

La nouvelle loi sur la formation professionnelle, qui pourrait déjà entrer en vigueur début 2004, prévoit désormais la possibilité de créer des réseaux d'entreprises formatrices. Cette démarche est utile aux entreprises qui ne peuvent former d'apprentis toutes seules, mais qui peuvent assurer la formation en se regroupant. A l'avenir, des entrepreneurs forestiers et des exploitations forestières communales pourront donc former des apprentis en commun.

Du règlement d'apprentissage à l'ordonnance sur la formation

La nouvelle loi sur la formation professionnelle apportera d'autres changements encore. L'ancien règlement d'apprentissage des forestiers-bûcherons doit être révisé. Il s'appellera dorénavant «ordonnance sur la formation» et sera approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Selon la nouvelle loi, la responsabilité des nouvelles ordonnances sur la formation repose principalement sur les associations professionnelles. Celles-ci doivent faire en sorte que les professions qu'elles représentent soient encadrées par des ordonnances mises à jour. Cela signifie que les responsabilités des associations augmenteront dans le futur.

La Confédération innove aussi en matière de financement. Les contributions fédérales ne seront plus calculées sur la base des coûts effectifs, mais seront versées sous forme de forfaits, en fonction d'un système basé sur les prestations. Le montant des forfaits dépendra de deux facteurs : le nombre de personnes à former et la capacité financière du canton. De leur

FORESTIER-BÛCHERON: AVEC PASSION

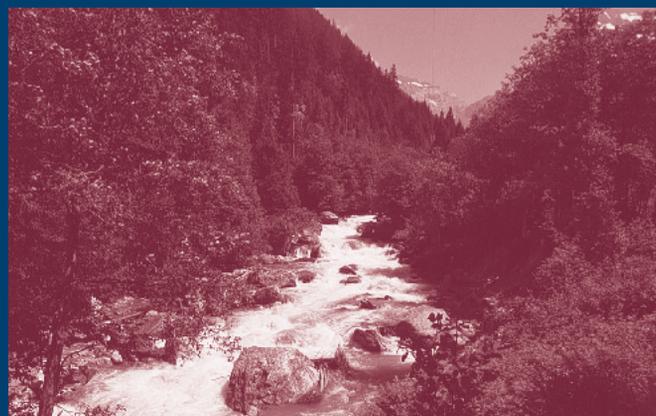
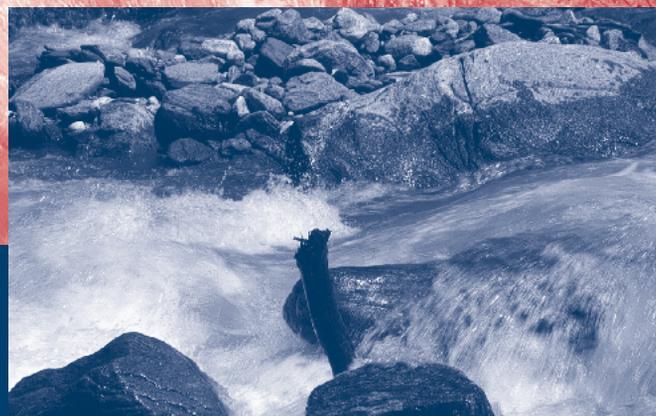
«C'est un métier formidable!». Telle fut la réaction immédiate d'un forestier-bûcheron que je souhaitais interroger. Diverses interviews de ses collègues romands ont confirmé une véritable passion pour le métier de forestier-bûcheron. Ces années passées, le métier a réalisé un formidable bond en avant. La conjoncture actuelle laisse percer l'inquiétude. Pourtant savoir-faire et personnalité du forestier-bûcheron méritent qu'il joue un rôle-clé dans la société.

La liberté, sans conteste, attire le candidat forestier-bûcheron. Ce qu'il fuit avant tout, c'est la vie d'employé de bureau, coincé entre quatre murs avec un chef (pas toujours grand), sur le dos. Lui seul décide où il abat l'arbre. Lui seul décide de favoriser ou non tel petit feuillu. Le travail concret, la dépense physique, l'esprit d'équipe complètent l'attrait du métier. Ainsi une bonne journée, commence tôt, avec le plaisir de partir en forêt, au sein d'une équipe soudée et «qui en veut». Elle se termine, par exemple, avec la satisfaction de redonner un avenir à une jeune forêt en la sortant de la broussaille.

Le métier a changé. Bien sûr le matériel est devenu beaucoup plus performant. Beaucoup plus sûr aussi. La formation s'est solidement structurée et diversifiée. Le titre de forestier-bûcheron confirme que d'autres disciplines complètent l'exploitation forestière. Elles lui permettent de travailler davantage avec la nature et de varier ses activités. Mais l'évolution des mentalités est tout aussi considérable. La brute aux gros bras et à l'esprit simplet a fait la place au forestier diplômé. La profession s'est ouverte à tous. L'apprenti d'aujourd'hui a bien moins de risque de recevoir un coup de pied au derrière et beaucoup plus de chance de pouvoir dialoguer avec son maître que son prédécesseur d'il y a vingt ans.

Et puis le forestier a commencé à expliquer ce qu'il fait au public. Il renforce le rôle social de la forêt en aménageant des zones d'accueil ou en participant à des journées portes ouvertes. Il est apprécié socialement, entre autres, dans ses engagements au service d'autrui dans des organisations de secours.

SUITE PAGE 6



côté, les cantons répartiront ces montants entre les institutions actives dans la formation. Pour l'instant, les répercussions de ce nouveau système sur l'apprentissage de forestier-bûcheron ne sont pas claires. Il ne faut cependant pas s'attendre à une augmentation des ressources en faveur de la formation forestière.

Quel prix pour la formation des apprentis?

La branche forestière est bien documentée sur le financement de son système de formation. Diverses études ont été menées dans le cadre de PROFOR II sur les coûts de la formation et sur les sources de financement. Le troisième et dernier rapport, paru récemment, se penche sur les coûts et les apports de la formation dans l'économie forestière. Il constate que les coûts de formation des apprentis forestiers-bûcherons se situent parmi les plus élevés et qu'ils sont comparables à ceux des métiers de la construction. C'est la formation pratique qui, en comparaison avec les autres branches, coûte plus que la moyenne. Ceci n'est guère étonnant, si 'on songe que

les cours se déroulent sur le terrain en forêt et que le nombre de participants est souvent réduit.

Le rapport constate également que, dans le cas idéal, le travail d'un apprenti peut rapporter davantage à l'exploitation forestière que ce qu'elle dépense pour sa formation. Ceci est prouvé sur la base d'un exemple. Mais pour valider plus largement ce résultat, il faudrait enquêter auprès d'autres entreprises. Pour assurer la formation professionnelle initiale dans le futur, le rapport propose la création d'un fonds en faveur de la formation. Il permettra d'encourager de façon ciblée les entreprises formatrices.

Les changements qui s'annoncent vont contraindre les associations professionnelles à s'occuper intensivement des questions de formation initiale. C'est d'ailleurs dans leur propre intérêt, car la relève professionnelle, c'est l'avenir de la branche.

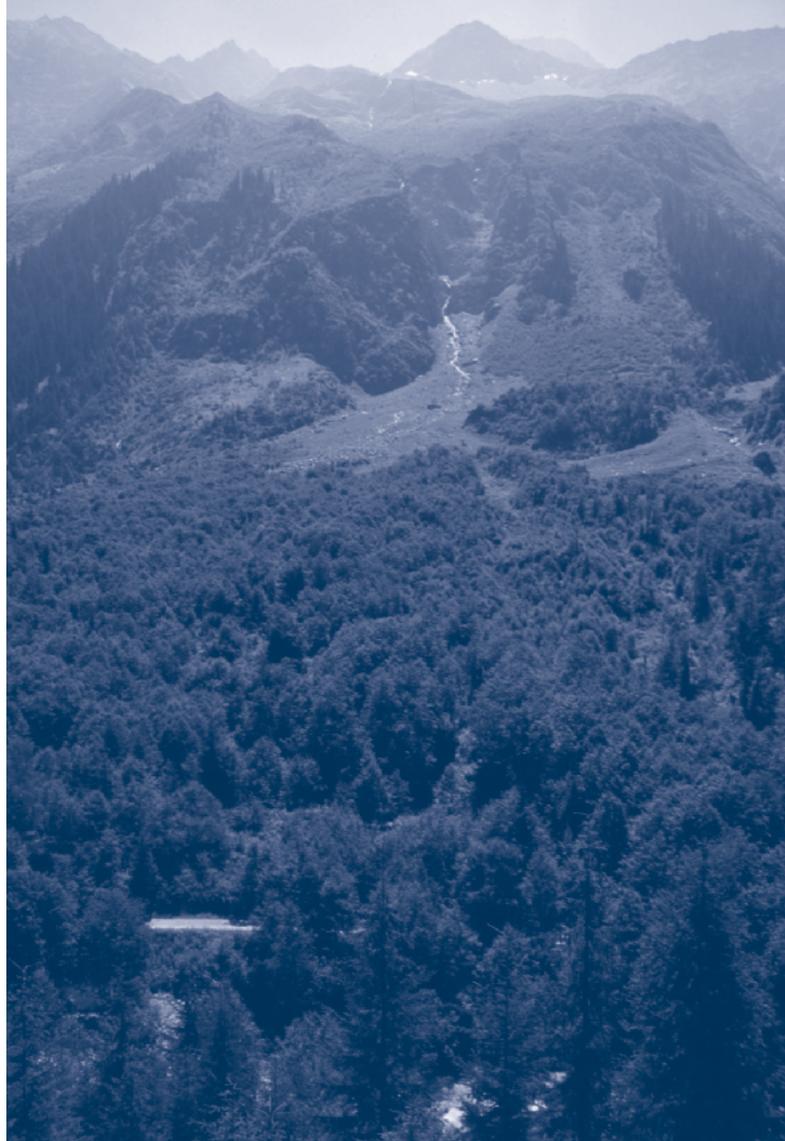
FORMATION DES APPRENTIS

LES ENTREPRENEURS FORESTIERS ONT BESOIN DE FORESTIERS-BÛCHERONS QUI FASSENT PREUVE D'AUTONOMIE ET D'UN CERTAIN «FEELING» AU CONTACT DES MACHINES.

L'appel lancé aux entrepreneurs de s'engager davantage dans la formation professionnelle des apprentis n'est pas nouveau. Ce qu'on sait moins, c'est que cet engagement est aujourd'hui déjà une réalité pour plusieurs entreprises. Certaines d'entre elles forment des apprentis, d'autres participent à des programmes d'échanges. A l'occasion d'une enquête menée ce printemps par l'Association suisse des entrepreneurs forestiers, la majorité des membres se sont exprimés de façon positive sur la formation actuelle de forestier-bûcheron. Ils souhaitent cependant que les apprentis soient mieux formés dans le domaine de la mécanisation et de l'élaboration des rapports de travail et qu'ils fassent preuve de plus d'autonomie au travail.



L'enquête écrite a été adressée à 234 entrepreneurs forestiers. Le taux de réponse s'est élevé à 20%. Parmi les entreprises ayant répondu, 17 forment d'ores et déjà des apprentis. Un tel engagement dans la formation pose un problème à beaucoup d'entreprises, qui sont trop spécialisées et dont l'emplacement est par ailleurs souvent très décentralisé. Il arrive aussi que les travaux adéquats manquent durant l'été. En revanche, de nombreux entrepreneurs s'engagent de diverses façons dans la formation forestière. Ils sont par exemple experts aux examens ou instructeurs dans les cours et s'engagent sur demande de l'Association dans d'autres structures de la formation. Quelques entreprises, qui ne forment pas d'apprentis, participent à des programmes d'échanges.



L'objectif principal de l'enquête était de permettre aux entrepreneurs de s'exprimer sur la forme et le contenu de la formation actuelle de forestier-bûcheron. La majorité des personnes ayant répondu sont d'avis que la durée de l'apprentissage, qui est actuellement de trois ans, est suffisante. La plupart des entrepreneurs approuvent de même la diversité des thèmes enseignés dans les domaines de la récolte des bois, des soins sylvicoles et du génie forestier. La moitié d'entre eux seraient favorables à une spécialisation durant l'apprentissage. Une petite moitié seulement des entrepreneurs saluerait l'élargissement de la formation dans le domaine des soins aux écosystèmes apparentés à la forêt.

Quelles doivent être les compétences du forestier-bûcheron à l'issue de l'apprentissage?

La récolte des bois est un point central pour les entrepreneurs. Ils attendent d'un forestier-bûcheron diplômé qu'il connaisse et maîtrise l'abattage et le façonnage en situation normale comme dans les cas spéciaux. La formation doit également traiter le débardage à l'aide d'un tracteur forestier ou d'un téléphérique, ainsi que les bases de l'entretien des machines concernées. Il semble important que le forestier-bûcheron bénéficie de connaissances sur les procédés logistiques et sur l'utilisation des assortiments produits, notamment au premier niveau de transformation. Il doit être capable de réaliser les travaux de façon autonome, sur la base de directives claires. La rédaction de rapports de travail est également considérée comme importante: il s'agit d'un point à améliorer dans la formation actuelle. La moitié des entrepreneurs salueraient l'introduction des bases de calcul des coûts prévisionnels et effectifs, pour les travaux simples.

L'enquête révèle une situation semblable en ce qui concerne les soins sylvicoles. La diversité de la formation actuelle doit être conservée. L'important est que les travaux puissent être effectués de façon autonome moyennant des directives claires. Ici aussi, l'utilisation et l'entretien des machines sont des éléments importants, de même que la rédaction de rapports de travail. Comme on l'a observé pour la récolte des bois, les connaissances en matière de calcul des coûts prévisionnels et effectifs sont également insatisfaisantes. La formation liée aux pépinières est considérée comme inutile.

Dans le domaine du génie forestier, on attend du forestier-bûcheron qu'il sache réaliser de façon autonome les travaux d'entretien de routes, les drainages et éventuellement les ouvrages d'art. Pour les autres types de travaux, (infrastructures de loisirs, ouvrages de stabilisation du terrain et de défense contre les avalanches, etc.), il doit pouvoir collaborer efficacement aux travaux sous la conduite d'un spécialiste. Le forestier-bûcheron doit savoir se servir de petites machines et les entretenir. L'établissement de rapports de travail est considéré comme beaucoup plus important que le calcul des coûts prévisionnels et effectifs.

La formation des apprentis satisfaisante dans l'ensemble

L'enquête a montré que les entrepreneurs forestiers approuvent en principe le système actuel de formation des forestiers-bûcherons. Il faudrait accorder encore davantage d'importance à la mécanisation des travaux forestiers, à l'autonomie dans l'exécution des tâches et à l'élaboration des rapports de travail. Pour les entrepreneurs, il est en outre très important que la formation donne plus de place aux aspects économique et à la connaissance de la filière bois. Il n'y a pas d'obligation à introduire une spécialisation. Celle-ci peut aussi s'acquérir après l'apprentissage par une formation complémentaire.

L'enquête s'est aussi intéressée à l'intérêt porté à une formation menant à la maîtrise. Le résultat est plutôt décevant: plus de la moitié des entrepreneurs déclare ne pas s'intéresser à une telle possibilité. Parmi les intéressés, la majorité souhaite suivre une telle formation en cours d'emploi. La moitié serait prête à fréquenter des modules, même s'ils ne devaient pas conduire au titre de maître forestier.

Pius Wiss, président d'ASEFOR



ACTUALITÉS EN BREF

4 septembre: la formation continue forestière dans l'offensive

Le 4 septembre se tiendra à Lyss une journée consacrée à la situation actuelle de la formation forestière. On y abordera notamment cette question: comment mieux encourager et tenir compte de la formation continue dans les métiers de la forêt? La discussion portera sur onze thèses concernant la formation continue dans le secteur forestier, développées par Res Marty et par les membres de la Commission fédérale pour la formation forestière (CFFF). La journée comprendra la conférence d'introduction d'Iwan Rickenbacher ainsi que de brefs exposés, des travaux de groupes et une table ronde. Cette rencontre est ouverte à toutes les personnes intéressées par la formation forestière.

Les formulaires d'inscription peuvent s'obtenir auprès de: OFEFP/Direction fédérale des forêts, Martin Büchel, 3003 Berne, tél. 031 324 77 83, martin.buechel@buwal.admin.ch

Démarrage, cet automne, de la filière Forresterie à la haute école spécialisée de Zollikofen

Le 20 juin dernier, la Haute école suisse d'agronomie (HESA) de Zollikofen a nommé Urs Mühlethaler directeur de la filière Forresterie récemment créée. Le cycle d'étude commence cet automne avec 11 étudiants inscrits. Pour être admis, il faut posséder le certificat de capacité de forestier/ère-bûcheron/ne ou une formation équivalente, ainsi que la maturité professionnelle. Mais les personnes en possession de la maturité gymnasiale et d'un stage professionnel forestier d'une année sont aussi admises. Les documents d'inscription peut être commandés auprès de

Mme L. Kauer, Haute école suisse d'agronomie Länggasse 85, 3052 Zollikofen, tél. 031 910 21 11, www.shl.bfh.ch

Introduction définitive de la modularisation

Lors de sa séance du 19 juin dernier, la direction du programme de PROFOR II a approuvé l'introduction définitive de la modularisation. Les prestataires de modules peuvent ainsi poursuivre normalement les projets pilotes qu'ils menaient. Pour arriver à cette décision, on s'est basé d'une part sur les bonnes expériences faites avec les modules. Une analyse des coûts et des avantages a en outre été effectuée pendant le premier semestre 2003. L'étude réalisée par Hubertus Schmidtke a permis de constater que les coûts de la formation modulaire des contremaîtres forestiers ne sont pas plus élevés que ceux de l'ancien système. Le rapport recommande de poursuivre la modularisation notamment pour des raisons économiques.

Pour de plus amples informations: CECOM Forêt, Rolf Dürig, case postale 121, 4102 Binningen, tél. 061 422 11 66, bekowald@bluewin.ch

La CFFF a discuté la nouvelle loi sur la formation professionnelle

Lors de sa dernière séance du 11 juin, la Commission fédérale pour la formation forestière a discuté de façon approfondie le projet d'ordonnance, de même que les nouveautés apportées par la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Il est possible que celle-ci entre en vigueur début 2004 déjà. Elle entraînera une révision du règlement de formation actuel des forestiers-bûcherons. Celui-ci deviendra alors une ordonnance sur la formation. La nouvelle loi modifie également le mode de financement. La Confédération versera ses contributions au canton en fonction du nombre de personnes en formation. Comme la mise en œuvre de la nouvelle loi prendra encore du temps, la CFFF continuera de suivre ce dossier lors de ses prochaines séances.

Stabilité du nombre d'apprentis 2002

Le nombre des contrats d'apprentissage dans le secteur forestier est pratiquement stable depuis des années: c'est ainsi qu'on en a dénombré 953 l'année dernière. Il s'agit d'une performance dont la branche peut être fière. La profession de forestier-bûcheron reste attractive et, apparemment, la qualité globale de la formation est bonne. Ce métier est pour beaucoup un tremplin qui leur permet plus tard d'opter pour d'autres activités dans un secteur apparenté. Mais la comparaison avec d'autres branches nous rappelle la dimension modeste de notre branche: 30 professions comptent au total 127000 apprentis (= 76,5% du total) alors que 209 professions en comptent 39000 (= 23,5% restant). La profession de forestier-bûcheron fait bien sûr partie du second groupe.

	Nouveaux contrats d'apprentissage	Total des contrats d'apprentissage	Candidats aux examens et répétitions	Examens réussis	Candidats à la maturité professionnelle	Total formation élémentaire	Formation élémentaire terminée
Argovie	27	80	19	19	0	0	0
Appenzell AR	2	6	2	2	0	0	0
Appenzell IR	0	0	0	0	0	0	0
Bâle Ville/Camp.	15	39	9	8	0	0	0
Berne	22	95	35	33	2	2	1
Fribourg	18	51	19	12	0	1	0
Genève	2	6	2	2	0	0	0
Glaris	10	21	7	6	3	0	0
Grisons	30	98	27	23	1	1	0
Jura	4	11	5	4	0	0	0
Lucerne	3	11	2	2	0	2	2
Neuchâtel	14	36	15	10	2	0	0
Nidwald	5	6	5	5	0	0	0
Obwald	6	16	5	5	0	0	0
Schaffhouse	4	10	3	3	0	0	1
Schwyz	7	15	5	5	0	0	0
Soleure	15	30	15	13	0	0	0
Saint-Gall	14	45	14	14	0	0	1
Tessin	17	45	22	20	2	0	0
Thurgovie	12	37	15	15	0	0	0
Uri	7	13	0	0	0	2	0
Vaud	44	126	45	38	0	0	0
Valais	31	78	23	22	0	3	1
Zoug	6	9	1	1	0	0	0
Zurich	20	69	17	17	2	1	0
Total CH	335	953	312	279	12	12	6
Liechtenstein	1	7	3	3	0	0	0

Responsables cantonaux de la formation et associations

Les responsables cantonaux de la formation et les associations se retrouvent deux fois par an pour échanger des informations et discuter des thèmes d'actualité. La dernière rencontre s'est déroulée au Naturama d'Aarau le 19 mai dernier. A l'ordre du jour figuraient l'organisation forestière au niveau cantonal, la nouvelle ordonnance pour la formation professionnelle, les coûts des cours d'introduction proposés par l'EFS, de même que le financement de la formation forestière.

Les responsables cantonaux ont décidé de rédiger une prise de position commune à l'occasion de la procédure de consultation concernant la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle. La prochaine réunion est fixée au 27 et 28 novembre 2003 à Maienfeld/Sargans. Pour de plus amples informations:

Direction fédérale des forêts, Martin Büchel, tél. 031 324 77 83, martin.buechel@buwal.admin.ch

Les métiers de la nature s'unissent pour se faire connaître

Un Forum de formation des professions de la nature a été fondé début 2003. Il est constitué de représentants de diverses professions, dont les agriculteurs, les horticulteurs et les forestiers-bûcherons. Un groupe de travail du Forum a élaboré un concept de présentation destiné aux foires professionnelles. Il est prévu de renforcer la présence des métiers de la nature lors de ces manifestations. L'objectif est de favoriser la relève grâce à des manifestations communes soutenues par des messages unifiés. Un premier essai en commun est prévu en automne 2004. Pour de plus amples informations: CODOC, Otto Raemy, tél. 032 386 12 45, otto.raemy@codoc.ch

15 nouveaux contremaîtres forestiers à Maienfeld

15 participants à la formation modulaire de contremaître forestier ont reçu le 6 juin leur diplôme fédéral des mains de Markus Tanner, président de la commission centrale d'examen. Dans le cadre de la fête de clôture, qui s'est tenue au Centre de formation forestière de Maienfeld, le président du conseil d'administration du Heididorf SA, Hans-Jörg Müntener, a présenté un exposé sur le thème de l'environnement culturel de Maienfeld, qui a vivement intéressé les épouses et les partenaires des heureux diplômés.

La formation de contremaître forestier est proposée à Maienfeld en cours d'emploi et dure un à trois ans. Les diplômés avaient commencé leur formation en octobre 2000. Le cursus est composé de sept modules de base auxquels s'ajoutent six modules suivis en même temps que les candidats forestiers ESF, ainsi qu'un module à choix.

Serveur suisse de l'éducation

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont créé un serveur suisse de l'éducation. On peut le consulter en passant par le site www.educa.ch. On y trouve de nombreuses informations sur le système éducatif en Suisse et sur divers thèmes liés à la formation initiale et continue.



FORESTIER-BÛCHERON...

Un métier d'avenir?

Les forestiers-bûcherons recommandent la profession aux jeunes. Ils leur demandent, certes, de choisir en connaissance de cause en effectuant des stages à différentes saisons, dans différentes régions. Comme compétence clé, ils mettent en avant la motivation. Si elle est là, le reste suivra: condition physique, sens de l'observation... Ils reconnaissent qu'une certaine ténacité les aide dans leur métier.

Pour leur propre avenir, les forestiers-bûcherons ont de la peine à imaginer faire autre chose. Les risques, l'usure, la conjoncture les incitent à y penser mais ils ne veulent pas vraiment y penser avant. Le travail toujours plus mécanisé, le recours au rajeunissement naturel, la mise en réserve de forêts, les contraintes administratives pesant sur les gardes ingénieurs et les restrictions budgétaires risquent bien de diminuer fortement le nombre de gens travaillant en forêt. Tous les efforts consentis ces dernières années pour faire de la profession un modèle du genre risquent de se perdre. Les meilleurs ouvriers ne vont pas attendre des années pour trouver mieux ailleurs. Ils ont appris à travailler avec la nature et on ne leur parle plus que de rendement. Il faut tout faire vite. Un peu comme le médecin qui ne prendrait plus le temps d'écouter son patient pour recevoir plus de clients dans sa journée.

Le respect de la nature et de l'homme qui en fait partie est en train de se perdre. Or les forestiers-bûcherons l'affirment clairement: Rationaliser: oui! Devenir une machine au nom du rendement: non!

Les personnes interrogées ressentent un urgent besoin d'informer plus les autorités et le public des réalités forestières. Tant pour sensibiliser au respect du balisage des chantiers, aux rôles de la forêt qu'à la valeur du matériau bois. L'idéal est d'associer la population locale à des travaux et des manifestations. D'où l'importance de garder des forestiers dans chaque village. Elles souhaitent que la formation ne vise pas à faire des docteurs mais des praticiens ayant le «feeling» et le respect de la nature.

Le forestier-bûcheron doit garder sa flamme et son équilibre. Pour mener à bien ses tâches, il doit être bien dans sa tête et bien dans son corps. Sans cela, il lui est en effet impossible de gérer les risques et les contraintes physiques. De plus, il doit connaître et respecter la nature pour travailler avec elle. N'est-il pas tout indiqué pour transmettre son savoir-être et ses connaissances à une société mal dans sa peau et en manque de nature? Alors exploitons cet énorme potentiel tout au long de la vie du forestier-bûcheron!

Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous s.v.p.l. sans tarder votre nouvelle adresse
ou les corrections éventuelles.

(CODOC: Tél. 032 386 12 45, Fax 032 386 12 46, admin@codoc.ch)

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! « coup d'pouce » – l'organe spécialisé
de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

P.P.

3000 Bern 21



VISITEZ LA FOIRE FORESTIÈRE DE LUCERNE (DU 21 AU 25 AOÛT 2003)

La seule foire forestière consacrée à l'information et à la vente se déroule tous les deux ans à Lucerne. Elle accueille plus de 25 000 visiteurs, auxquels elle présente les derniers développements en matière de machines et de procédés utiles à l'économie forestière. Elle est un lieu de rencontre de toute la branche.

L'exposition spéciale réalisée par CODOC en collaboration avec diverses associations et institutions de l'économie forestière constitue une des principales attractions de la foire. Sous le titre de «Les éléments de la forêt», elle présentera cette année des exemples pratiques et des projets qui pourraient bien se révéler visionnaires au vu des difficultés actuelles que traverse la branche.

